

## Déclaration de l'assemblée générale des militants de l'UD-FO de La Réunion du 22 janvier 2025

L'assemblée générale des militants FO représentant différents secteurs d'activité du public comme du privé s'est réunie le mercredi 22 janvier à St Paul.

En ce début d'année, l'assemblée générale renouvelle ses vœux pour la paix dans le monde.

Elle apporte tout son soutien et sa solidarité à la population de Mayotte et en particulier aux militants de l'UD FO, confrontée aux conséquences dramatiques du cyclone Chido et qui ont dû faire face à l'incurie de nos gouvernants ;

Elle se félicite du bon résultat et de la deuxième place obtenue par FO à La Réunion aux dernières élections dans les très petites entreprises. C'est un point d'appui à continuer à défendre les salariés de ce secteur dépourvu de représentation de personnels et à poursuivre la syndicalisation.

De même, elle appelle ses structures à mobiliser les salariés des entreprises de la production agricole à voter FO aux élections de la chambre d'agriculture du 15 au 31 janvier 2025

S'agissant des retraites, elle partage pleinement la déclaration du 16 janvier 2025 de la Commission Exécutive de la Confédération FO qui a raison d'affirmer que : "*Force ouvrière n'acceptera pas de participer à une opération qui permettrait au gouvernement de gagner du temps, en maintenant ou aggravant la contre-réforme des retraites*".

A juste titre, elle déclare aussi : "*Le conclave annoncé par le Premier ministre ne prend pas en compte notre revendication d'abrogation immédiate mais pourrait viser au contraire à nous associer soit au maintien de la réforme actuelle, soit à l'instauration d'une réforme systémique, réforme universelle par points ou par capitalisation, que nous rejetons*".

Pour l'assemblée générale, les salariés n'ont rien à gagner dans cette farce, ou plutôt ils ont tout à y perdre : il s'agit d'associer les organisations syndicales soit à la préservation de la réforme Macron-Borne qu'elles ont combattue pendant des mois et qui a été imposée par le 49-3, soit à l'instauration d'une réforme systémique néfaste (réforme par points comme celle rejetée en 2020, ou par capitalisation).

### **L'heure est bien toujours au contraire de continuer à combattre pour l'abrogation !**

Tel que l'indique la résolution de la CE confédérale : "*il y a urgence à répondre aux revendications : abrogation de la réforme des retraites, augmentation des salaires du public comme du privé, préservation de l'emploi et de la sécurité sociale, réindustrialisation, développement des services publics, renforcement du rôle et de la place du paritarisme...*"

L'heure est à la préparation du rapport de force pour la satisfaction des revendications. Nous gagnerons par la mobilisation et parce que les salariés n'accepteront jamais ces pseudo-négociations !

Au moment où le gouvernement cherche à faire des économies sur le dos des salariés et à leur faire payer une dette dont ils ne sont pas responsables, l'assemblée générale appelle ses structures à réunir en ce début d'année les adhérents, à poursuivre la syndicalisation, à établir les revendications (augmentation de tous les revenus tenant compte de la vie chère, amélioration des conditions de travail...) et de discuter des moyens pour les faire aboutir.

**Adopté à l'unanimité**